

## URPS DES CHIRURGIENS-DENTISTES RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

### PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU JEUDI 9 DECEMBRE 2021 – 14h30

Qui s'est déroulée à la Maison des URPS de LILLE

Membres élus présents :

- Dr BALBI Thomas,
- Dr BISERTE Marie,
- Dr BLOQUET Grégory,
- Dr CALOONE Benoît,
- Dr COPPI Jean-Paul,
- Dr DROUET Julie,
- Dr GALLANT Anne-Isabelle,
- Dr MERCIER Sylvia,
- Dr PARIS Aline,
- Dr TRUONG Lisa.

Le président ouvre la séance. Dix membres sont présents, quatre autres sont représentés :

Le Dr Marianne CORDET DRON, absente, a donné pouvoir au Dr Thomas BALBI.

Le Dr Jean-Pierre HERLEM, absent, a donné pouvoir au Dr Benoît CALOONE.

Le Dr Christophe LEMAN, absent, a donné pouvoir au Dr Aline PARIS.

Le Dr Laura WANGLIN- DEMOLIN, absente, a donné pouvoir au Dr Jean-Paul COPPI.

Le Dr Sophie BRASSART est excusée.

Le Dr Aline PARIS arrive à 14h55.

Le nombre de membre représenté passe donc de douze à quatorze.

Madame Charlotte MOREELS, coordonnatrice de projets de l'URPS, est invitée aux débats.

Madame Sabrina PECHON, assistante polyvalente de l'URPS, est invitée aux débats.

Monsieur Philippe BONDU, expert-comptable, est invité pour présenter le budget prévisionnel.

Le quorum étant atteint l'Assemblée peut se dérouler normalement.

## **1- Approbation du PV de l'AG du 6 octobre 2021 (Vote) (ANNEXE n°1)**

Une demande a été reçue concernant une modification du PV de la part du Dr CALOONE.

Le Dr BALBI relit le verbatim de la partie 6 de la dernière AG et rappelle la définition d'un procès-verbal : ce dernier est la retranscription stricte des discussions et des décisions de la séance. C'est pourquoi les modifications demandées par le Dr CALOONE, ne reflétant pas ce qui a été énoncé lors de la précédente séance, sont rejetées.

Le Dr CALOONE consent à la définition de ce qu'est un procès-verbal puis les élus sont invités à voter.

Vote pour l'adoption du PV de l'AG du 6 octobre 2021

Pour : 12

**Le PV est adopté à l'unanimité des présents.**

## **2- Budget prévisionnel 2022 (ANNEXE n°2)**

Monsieur BONDU présente une lecture du budget prévisionnel pour l'année 2022.

Sur le plan des produits au titre du prévisionnel 2022, les produits s'établissent à hauteur de 478 352€, tandis qu'ils s'établissaient à hauteur de 444 722€ dans le prévisionnel de 2021.

On note une variation de 33 630€ qui s'explique au niveau de 3 postes : une subvention attendue au niveau de l'ARS pour le projet violences faites aux soignants, une subvention FIR – Article 51 et les concours financiers divers, défraîtement sur conférences.

Sur le plan des charges au titre du prévisionnel 2022, les charges s'établissent à hauteur de 476 088€, contre 446 295€ dans celui de 2021. On note une variation de 29 793€.

Ce qui permet d'obtenir un excédent dans le résultat prévisionnel de 2 264€

➔ Le Dr GALLANT demande ce que sont les frais de fonctionnement URPS Médecins Libéraux.

Le Dr COPPI explique que l'URPS Chirurgiens-dentistes mutualise les compétences d'une salariée de l'URPS Médecins pour travailler sur la base de données et la cartographie.

➔ Le Dr CALOONE demande des précisions sur cette mutualisation.

La salariée exerce son activité dans notre association à hauteur de 2 heures par mois, les 1ers et 3èmes mardis de chaque mois (éléments repris dans la convention de mise à disposition 2021). Ses charges prévisionnelles sont passées de 800€ en 2021 à 2000€ en 2022 car nous lui avons adressé une demande supplémentaire pour cette année, et que cela a nécessité de concevoir et mettre en place un outil dédié (base agenda).

## Article 11

« Les unions déterminent une fraction de leur budget dédié à la mise en œuvre du programme de travail annuel. Cette fraction est déterminée par l'assemblée de l'union et ne peut pas être inférieure à 30% et supérieure à 80 % du budget annuel de l'union. Son utilisation fait l'objet d'une présentation dans un rapport d'activité transmis avant le 31 mars de l'année suivante au directeur général de l'agence régionale de santé pour publication sur le site internet de l'agence. »

La fraction du budget dédiée à la mise en œuvre du programme de travail annuel est de 70,71%.

### **Le montant de la fraction du budget est adopté à l'unanimité des présents**

Monsieur BONDU fait un point sur la situation de trésorerie : au 30 novembre 2021, la trésorerie est de 1 297 607 d'euros.

Le Dr COPPI rappelle à l'ensemble des élus d'envoyer rapidement leurs notes de frais pour que ces dernières puissent être comptabilisées avant la fin de l'année et transmises à Monsieur BONDU.

## **3- Rapport moral et d'activité du 2nd semestre 2021**

- AFGSU 2 (Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence)

### **Remise à niveau (1 jour)**

Ville	Nombre de sessions	Nombre de participants
ARRAS	3 sessions	28
BEAUVAIS	1 session	8
LAON	0 session	1 (session pluriprofessionnelle)
LILLE	3 sessions	29
TOTAL	7 sessions	66 chirurgiens-dentistes

### **Formation initiale (3 jours)**

Ville	Nombre de sessions	Nombre de participants
AMIENS	2 sessions	18 (dont 5 assistants dentaires)
ARRAS	4 sessions	34 (dont 5 assistants dentaires)
BEAUVAIS	2 sessions	15 (dont 3 assistants dentaires)
LAON	2 sessions	15 (dont 5 assistants dentaires)
LILLE	5 sessions	43 (dont 7 assistants dentaires)
TOTAL	15 sessions	57 chirurgiens-dentistes (dont 25 assistants dentaires)

- **Commissions par thématique de travail**

*Présentation de thématiques, discussion sur les pistes de travail, répartition sur les différentes thématiques.*

- Groupe de travail « **médico-social et démarche qualité** » : 18 septembre 2021
- Groupe de travail « **prévention** » : 15 décembre 2021

- **Addictions**

6 participants à la session de formation du 17 juin 2021 où plusieurs outils ont été présentés.

En raison du peu de disponibilité des praticiens, il n'y a pas eu de formation au second semestre. Elle sera reconduite en 2022 en fonction du CEPOM de l'association Hauts-de-France Addictions avec l'ARS Hauts-de-France.



Participation de l'URPS au congrès du réseau de prévention des addictions (RESPADD) le 2 décembre.

Perspectives : collaboration avec le RESPADD en 2022.

- **Article 51**

- Dépôt des candidatures le 15 octobre
- Candidatures du Nord et de la Somme retenues
- Atelier de mise en œuvre le 8 décembre 2021

➔ Le Dr CALOONE demande plus de précision sur le projet Article 51 – Régulation.

L'appel à projet national, à destination des CDO, est paru en septembre 2021. Les CDO 59 et 60 ont sollicité un accompagnement de l'URPS pour le montage du dossier. L'URPS a un rôle d'ingénierie de projet et la mise en place de la formation auprès des régulateurs.

L'émergence du projet est liée à la situation vécue lors du premier confinement et de la fermeture des cabinets, qui a mené une réflexion sur la mise en place d'une régulation des urgences dentaires durant l'été 2020, lors de la précédente mandature.

- **Antibiorésistance**

- Echanges le 24 Novembre avec l'ARS et l'IGAS concernant l'évaluation des actions de la feuille de route de 2016 et le point de vue des professions libérales dans la lutte contre l'antibiorésistance
- Poursuite des projets menés par l'URPS CD

- **Autres projets**

- Démographie
- Reprise des soirées de sensibilisation sur les TOA
- CPTS, notamment la prise en charge des soins non programmés

- Etude sur le non recours aux visites de contrôle
- Violences faites aux soignants
- Participation aux différents projets inter URPS (repérage de la fragilité, apnée du sommeil, addictions, violences faites aux femmes...)
- **Point COVID**
  - Poursuite de la communication (site internet, Facebook, alertes sanitaires)
  - Poursuite des réunions bimensuelles avec l'ARS.
  - Mise en place d'une formation à la réalisation des tests antigéniques (26 participants).
  - Contact avec le Ministère sur le document réalisé lors du confinement « temporisation des urgences bucco-dentaires »

→ **Perspectives** : Webinaire en Janvier sur l'évolution des recommandations au cabinet et la vaccination covid 2022 (en lien avec le CPIAS - Centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins - et le Dr Faure infectiologue au CHU)
- **Projet Inter URPS et commissions régionales**

Commissions	Dates	Objet
Plénière ODS/CPTS	14 Septembre	<b>Point sur les CPTS du territoire et la date de la prochaine journée régionale</b>
Plénière Systèmes d'Information	3 Octobre	<b>Point sur Prédice et les projets en santé numérique</b>
Plénière prévention	20 octobre	<b>Présentation de chaque URPS des projets en cours</b>
COPIL violences faites aux femmes	13 décembre	<b>Présentation du projet et des actions menées</b>
AG GIP Sant&Numérique	16 décembre	<b>Rétrospective des projets principaux</b>

- **Point communication**
  - Parution prochaine de notre bulletin d'information « Contact » n°5
  - Statistiques de la page Facebook : 586 abonnés
  - Nombre d'annonce déposées sur notre site internet : 32 annonces

#### **4- Mise en place de la cellule de signalement en collaboration avec l'ARS**

- Réunion le 25 octobre avec l'ARS, les CDO, le CRO, et la CPAM

Une cellule de signalement a été mise en place par l'ARS à notre demande. Cette cellule regroupe des membres de l'ARS, les CDO, le CRO, l'URPS et l'Assurance Maladie.

L'objectif de cette cellule était au départ de permettre un suivi des signalements, notamment des centres associatifs. Par souci d'équité, le champ d'intervention s'étend également sur toute l'activité dentaire, libérale comme salariée.

## 5- Point sur les élections URPS

Voici les nouveaux présidents des URPS Hauts-de-France :

URPS HAUTS-DE-FRANCE	Président(e)s
<b>URPS Biologistes</b>	<b>Dr Christophe HACOT</b>
<b>URPS Chirurgiens-dentistes</b>	<b>Dr Thomas BALBI</b>
<b>URPS Infirmier</b>	<b>M. Yannick CARLU</b>
<b>URPS Masseurs-Kinésithérapeutes</b>	<b>M. Vincent MOREAU</b>
<b>URPS Médecins</b>	<b>Dr Bruno STACH</b>
<b>URPS Orthophonistes</b>	<b>Mme Anne-Christine DUPONT</b>
<b>URPS Orthoptistes</b>	<b>M. Grégoire VERHAEGEN</b>
<b>URPS Pédicures-Podologues</b>	<b>Mme Frédérique MAYEUR</b>
<b>URPS Pharmaciens</b>	<b>M. Grégory TEMPREMANT</b>
<b>URPS Sages-Femmes</b>	<b>Mme Caroline MAZAL</b>

## 6- Point sur les ressources humaines

- Départ de notre chargé de mission

La période d'essai de notre chargé de mission s'est bien passée mais ayant un projet de vie sur Lyon, M. WAUCQUIER a mis fin à notre collaboration.

Nous avons relancé une nouvelle campagne de recrutement. Mme MOREELS a déjà reçu quelques candidatures.

- Remplacement de notre assistante polyvalente

Mme PECHON informe qu'elle attend un heureux évènement pour le mois d'avril. Par conséquent, son congé maternité se tiendra du 28 février au 19 juin. Elle sera remplacée pendant ce laps de temps.

## 7- Date et heure de la prochaine AG

La prochaine AG est fixée le mercredi 15 juin 2022 à 15h00 à Amiens.

## 8- Questions diverses

Le Dr BISERTE évoque un projet en lien avec d'autres URPS dentaires sur le développement durable et l'éco responsabilité dans les cabinets. Partenariat avec le Dr Alice BARRAS, chirurgien-dentiste experte sur le développement durable, et Corentin DESPLANQUES qui accompagne des projets en ludopédagogie.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance.

Le Secrétaire  
Dr Jean-Paul COPPI



Le Président  
Dr Thomas BALBI

